

Conseil Municipal du 15 janvier 2024		à 18h00	
N°ordre	5	Titre	Prendre acte - Présentation du Rapport Égalité femmes hommes 2023
N° identifiant	2023-0305		
Rapporteur(s)	M. Stéphane ALLOUCH Alexandra DUVAL	PJ.	Rapport 2023 Égalité femmes hommes
Date de la convocation	09/01/2024		
Président de séance	Mme Léonore MONCOND'HUY		
Secrétaire(s) de séance	Vincent GATEL		
Membres en exercice	53		
Quorum	27		
Présents	47	<p>Mme Léonore MONCOND'HUY - Maire M. Stéphane ALLOUCH - Mme Élodie BONNAFOUS - Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN - Mme Ombelyne DAGICOUR - M. Vincent GATEL - M. Amir MISTRIH - Mme Élisabeth NAVEAU DIOP - Mme Hélène PAUMIER - M. Kentin PLINGUET - M. Charles REVERCHON-BILLOT - Mme Julie REYNARD - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - M. Robert ROCHAUD Adjoint M. Frankie ANGEBAULT - M. Bastien BERNELA - Mme Alexandra BESNARD - M. François BLANCHARD - M. Aurélien BOURDIER - M. Anthony BROTTIER - Mme Isabelle CHÉDANEAU - M. Didier DARGÈRE - Mme Laurence DAURY REIG - Mme Agnès DIONÉ - M. Rafael DOS SANTOS CRUZ - Mme Alexandra DUVAL - Mme Julie FONTAINE - M. Jean- Louis FOURCAUD - M. Bouziane FOURKA - M. Aloïs GABORIT - M. Abderrazak HALLOUMI - Mme Monique HERNANDEZ - Mme Solange LAOUDJAMAÏ - M. Didier LONGUEVILLE - Mme Zoé LORIOUX - - CHEVALIER - M. Laurent LUCAUD - M. Christian MICHOT - M. Pierre NÉNEZ - Mme Chantal NOCQUET - M. Maxime PÉDEBOSCQ - Mme Clémence POURROY - M. Pierre RIGOLLET - M. Pierre-Étienne ROUET - M. Théo SAGET - Mme Sylvie SAP - Mme Claude THIBAUT - Mme Lucile VALLET Conseillers municipaux</p>	
Absents	3	<p>Mme Béatrice BEJANIN - M. Alain CLAEYS - Mme Carine GILLES Conseillers municipaux</p>	
Mandats	3	Mandants Mme Samira BARRO-KONATÉ Mme Lisa BELLUCO Mme Myriam MARCIL	Mandataires Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN M. Didier DARGÈRE M. Aloïs GABORIT
Observations	L'ordre de passage des délibérations est le suivant : 1 à 2, 4, 3, 5 à 13.		

Projet de délibération étudié par:	Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel Commission Lien social et éducation
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Adjointe Solidarités - Cohésion locale - Éducation Direction Cohésion sociale - Jeunesse - Vie associative
------------------	--

L'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines est un principe constitutionnel et un enjeu de mobilisation des communes et intercommunalités.

Le principe d'égalité professionnelle femmes-hommes a été précisé dans la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emplois des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique.

La loi n°2014-873 du 4 août 2014 généralise ce principe et dispose que les collectivités doivent mettre en œuvre une politique intégrée en faveur de l'égalité femmes-hommes. Ainsi, les communes et les intercommunalités de plus de 20 000 habitants doivent présenter, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Au travers de ce rapport, la ville de Poitiers rappelle les engagements pris et sa mobilisation en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Dans le cadre de cet engagement, la Communauté urbaine de Grand Poitiers a signé, le 8 octobre 2018, la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

Le rapport présenté en annexe, conformément à la loi du 4 août 2014, comporte deux volets :

- un volet interne relatif à la politique de ressources humaines de la collectivité en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- un volet territorial qui concerne les politiques d'égalité menées sur son territoire.

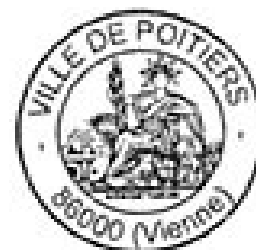
Après examen de ce dossier, il vous est proposé de prendre acte de la présentation effective du rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes 2023 de la ville de Poitiers préalablement aux débats sur le projet de budget pour l'exercice 2024.

La Maire,

Le Secrétaire,

Léonore MONCOND'HUY

Vincent GATEL



Mise en ligne le	18 janvier 2024		
Date de réception en préfecture	18 janvier 2024	Identifiant de télétransmission	086-218601946-20240115-182977-DE-1-1
Nomenclature Préfecture	8.5	Politique de la ville-habitat-logement	